Justificatif généré le 02/10/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 02/10/2023
Département : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/698580
N° d'annonce : 698580

ORANGE

Société anonyme au capital de 10.640.226.396 €

Siège social :
111 Quai du Président Roosevelt 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

380 129 866 R.C.S. Nanterre

De la déclaration de régularité et de conformité établie en date du 2 octobre 2023, à la suite du projet de traité de fusion intervenu entre la société **ORANGE CARAIBE**, Société anonyme, au capital de 90 360 000 euros, ayant son siège social 1 avenue Nelson Mandela 94110 ARCUEIL immatriculée 379 984 891 RCS CRETEIL, il ressort :

– Que la société ORANGE ayant détenu en permanence la totalité du capital de la société absorbée, dans les conditions prévues par l'article L. 236-11 du Code de Commerce, il n'y avait lieu ni à approbation de la fusion par l'assemblée générale extraordinaire des sociétés absorbée et absorbante, ni à l'établissement des rapports mentionnés aux articles L. 236-9 et L. 236-10 dudit Code.

– Que le projet de fusion n'a subi aucune modification depuis son dépôt le 30.06.2023 auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre et de Créteil

– Que la société ORANGE CARAIBE est, de ce fait, dissoute de plein droit, à compter du 1er octobre 2023 à 00 HEURES 00, sans qu'il y ait lieu de procéder à aucune opération de liquidation ; la société absorbante prenant à sa charge l'intégralité des opérations actives et passives de la société absorbée.

Mention en sera faite au R.C.S. de NANTERRE.

Pour avis,

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeOAteKWi
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeOAteKWi

EURO-QUALITY SYSTEM
ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)